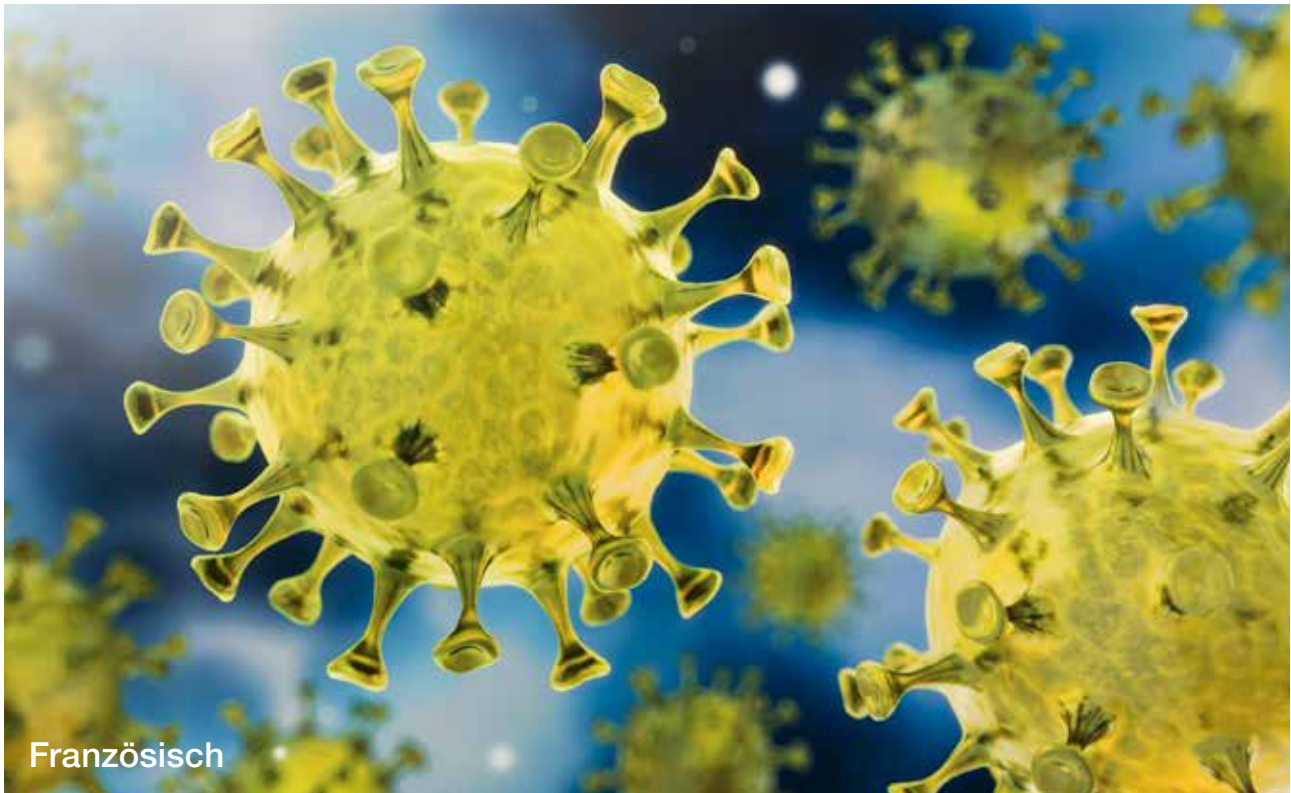


# Coronavirus SARS-CoV-2

## Règlement et aides



- Règlement concernant le coronavirus
- Possibilités de test
- Réglementation pour les voyages
- [La vaccination à Munich](#)
- Être aidé
- Lettre pour les personnes testées positives au coronavirus
- Lettre pour les personnes ayant été en contact étroit avec des malades

**Ethno-  
Medizinisches  
Zentrum e.V.**



im Auftrag der Landeshauptstadt München  
Gesundheitsreferat



Landeshauptstadt  
München

# Règles concernant le coronavirus à Munich

Le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux ont mis en place un plan qui permet de sortir des limitations liées au coronavirus.

Cet assouplissement dépend de « la couleur du signal à l'hôpital comme indicateur d'un système de santé surchargé » et de « l'incidence sur 7 jours ».

**Couleur du signal à l'hôpital** : en Bavière, dès que plus de 1200 patient·e·s atteint·e·s de la COVID-19 sont entré·e·s à l'hôpital dans les 7 derniers jours, on atteint le « **niveau jaune** ». Des mesures plus strictes contre le Corona peuvent alors entrer en vigueur, comme l'obligation de porter des masques FFP2 ou des restrictions de contact.

Le « **niveau rouge** » est atteint en Bavière lorsque plus de 600 personnes atteintes de la COVID-19 se trouvent en réanimation. Ce niveau « rouge » peut entraîner des renforcements des mesures contre le Corona.

Veillez vous informer régulièrement de la couleur du signal qui a été atteinte et des directives que vous devez suivre.

**Incidence sur 7 jours** : Ce chiffre désigne le nombre de nouvelles contaminations au coronavirus pendant 7 jours glissants sur une population de 100.000 personnes.

Le facteur décisif est une incidence dépassant les 35 : le signal passe alors au jaune ou au rouge.

Sur Internet, sur le site officiel de la ville, capitale du Land, vous obtiendrez le taux actuel d'incidence de Munich sur 7 jours.

Les chiffres du taux d'incidence applicable y figurent dans un tableau jaune du côté droit.

[www.muenchen.de/rathaus/Stadtinfos/Coronavirus-Fallzahlen.html](http://www.muenchen.de/rathaus/Stadtinfos/Coronavirus-Fallzahlen.html)

Le Ministère Bavarois de la Santé et du Soins informe des mesures actuellement en vigueur.

[www.stmgp.bayern.de/coronavirus](http://www.stmgp.bayern.de/coronavirus)

En beaucoup d'endroits, la règle du VTR est en vigueur. Cela signifie que l'entrée n'est autorisée que pour les personnes parfaitement vaccinées, testées ou rétablies de la COVID-19.

Les enfants de moins de 6 ans de même que les écolier·ère·s sont dispensé·e·s de présenter un certificat de test.

Les personnes complètement vaccinées ou les personnes rétablies doivent présenter le certificat correspondant.

Toutes les autres doivent présenter un test rapide antigénique négatif de moins de 24 heures, un auto-test réalisé sous surveillance d'un tiers, ou un test PCR négatif de moins de 48 heures.

## Obligation de porter le masque

Le masque standard est le masque chirurgical.

Il n'y a plus d'obligation de port du masque en extérieur.

Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun et en intérieur. Dans les espaces privés, le port du masque n'est pas obligatoire.

La plupart des personnes dans le besoin reçoivent gratuitement un masque. Informez-vous à ce propos dans votre hébergement ou auprès du Centre social des citoyens (Sozialbürgerhaus)."

## Visites dans les maisons de retraite et maisons de soins

Tout visiteur doit porter un **masque**.

Les visiteurs et visiteuses doivent se soumettre à un test obligatoire, quelle que soit l'incidence. Pour les personnes pleinement vaccinées ou rétablies, l'obligation de test ne s'applique pas.

Il est important de pouvoir présenter son carnet de vaccination à tout moment.

Une visite pour accompagner et soutenir un mourant est, à tout moment, permise.

## Gastronomie et brasseries de plein air

La restauration peut de nouveau ouvrir normalement ses espaces intérieurs et extérieurs à la clientèle.

En intérieur cependant, à partir d'un taux d'incidence sur 7 jours supérieur à 35, la règle du VTR s'applique : entrée permise uniquement aux personnes vaccinées, testées ou rétablies !

Les écolier·ère·s sont considéré·e·s comme testé·e·s en raison des tests réguliers à l'école.

Il est important de pouvoir présenter son carnet de vaccination ou une preuve de test à tout moment.

## Garde d'enfants, écoles et universités

**Garde d'enfants :** Les jardins d'enfants (Kitas) et les assistantes maternelles sont ouverts de manière normale sous condition de tests réguliers.

**Écoles :** pendant les premières semaines de cours, le masque est obligatoire, à l'intérieur du bâtiment scolaire, tant lorsque l'élève est assis en classe qu'à son poste de travail, afin de prévenir les infections via des personnes revenant de voyage.

Les cours en présentiel ont lieu même au-delà d'une incidence de plus de 35.

Cependant, il y a obligation de porter le masque, de se faire tester, et de plus, il faut respecter les règles de distanciation d'1,5 mètre.

Les élèves doivent pouvoir présenter un résultat (papier ou numérique) négatif à un test PCR ou à un test antigénique POC, et ce, deux fois par semaine.

Le test peut également être fait à l'école.

Vous trouverez en ligne les dernières informations concernant le service scolaire et les taux d'incidence sur le site de la Ville de Munich :

[https://www.muenchen.de/rathaus/Stadtverwaltung/Referat-fuer-Gesundheit-und-Umwelt/Infektionsschutz/Neuartiges\\_Coronavirus.html#Schule](https://www.muenchen.de/rathaus/Stadtverwaltung/Referat-fuer-Gesundheit-und-Umwelt/Infektionsschutz/Neuartiges_Coronavirus.html#Schule)

Le Ministère Bavarois de l'Enseignement et de la Culture met à disposition des informations générales concernant l'organisation de la scolarité en 2021/2022. Ces informations sont en plusieurs langues.

[www.km.bayern.de/allgemein/meldung/7011/informationen-zum-schuljahr-202021-in-anderen-sprachen.html](http://www.km.bayern.de/allgemein/meldung/7011/informationen-zum-schuljahr-202021-in-anderen-sprachen.html)

**Les universités** ont à nouveau le droit de proposer les cours en présentiel.

Cependant, il y a obligation de se faire tester et de porter le masque, ainsi que de respecter la règle de distanciation d'1,5 mètre.

**Les écoles de musique** sont ouvertes.

**Les auto-écoles** sont ouvertes.

Des offres de cours en ligne sur internet sont possibles.

L'université populaire de Munich (Volkshochschule München) dispense à nouveau des cours en présentiel.

## Événements et loisirs

En intérieur, la règle VTR s'applique au-delà d'une incidence de 35 : entrée permise uniquement aux personnes vaccinées, testées ou rétablies.

Les écolier·ère·s sont considéré·e·s comme testé·e·s en raison des tests réguliers à l'école.

• **Offices religieux :** ils sont permis pour toutes les religions.

Dans le cas où la règle VTR ne pourrait être respectée (entrée permise uniquement aux personnes vaccinées, testées ou rétablies) : Conservez une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres personnes. Portez un masque. Aussi quand vous êtes assis !

• **Événements culturels :** lors de représentations en plein air réunissant moins de 1000 personnes, la règle VTR ne s'applique pas. Lors de représentations réunissant plus de 1000 personnes, la règle VTR s'applique, indépendamment du taux d'incidence, à l'intérieur et à l'extérieur. Seules les personnes vaccinées, testées ou rétablies sont autorisées à participer.

• **Établissements culturels :** dans les musées, les théâtres, les salles de concert, lors d'événements sur scène, dans les cinémas, les mémoriaux, les archives et les bibliothèques, la règle VTR s'applique à partir d'une incidence sur 7 jours de plus de 35.

• **Établissements de loisir :** Sont actuellement ouverts, par exemple : les jardins zoologiques et botaniques, les parcs d'attraction, les installations sportives et les salles de fitness, les aires de jeux en intérieur et les installations de loisir fixes comparables, les établissements de bains, les piscines des hôtels, les bains thermaux, les centres de bien-être, les saunas et les solariums.

Les salles de jeux, les casinos et les bureaux de paris sont également ouverts. Dans les espaces fermés, la règle VTR s'applique.

• **Installations sportives :** Le sport de loisir est permis en plein air, sans limite de personnes, et sans nécessité de test.

• **Événements en plein air :** Les événements sportifs et autres grandes manifestations en plein air peuvent avoir lieu, sous condition du respect de la règle VTR, et accueillir jusque 25.000 personnes.

• **Transports en commun :** le port du masque est obligatoire, mais la règle VTR ne s'applique pas.

• **Tourisme :** Les touristes peuvent à nouveau être hébergés à Munich. Les circuits touristiques et les visites guidées sont également permis.

- **Clubs et discothèques** : l'ouverture est prévue en octobre.
- **Foires** : Les visiteurs et visiteuses sont soumis·e·s à la règle VTR et doivent porter obligatoirement le masque.
- **Congrès et colloques** : Ils peuvent avoir lieu s'ils réunissent moins de 5000 personnes, sous condition du respect d'un protocole sanitaire.

Le Ministère Bavarois de l'intérieur fournit des informations complémentaires.

[www.corona-katastrophenschutz.bayern.de](http://www.corona-katastrophenschutz.bayern.de)

## Magasins et sociétés de service

Les magasins sont normalement ouverts. Le port du masque y est obligatoire.

Un certain nombre de sociétés de service dans le domaine des soins du corps sont à nouveau ouverts.

La règle VTR reste cependant en vigueur.

Les services de la Ville de Munich (Stadtverwaltung) sont, pour la plupart, accessibles. Vous devez toujours porter un masque de protection adapté dans les services. Conservez une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres personnes. Afin d'éviter les infections, les attroupements de personnes dans les services doivent être évités.



L'application d'alerte au corona vous informe de manière anonyme et rapide quand vous vous êtes trouvé à proximité d'une personne infectée.

L'application est téléchargeable gratuitement dans App Store et sur Google Play.

## Possibilités de test / Contact avec des personnes infectées

Lors de votre recherche de cabinets de médicaux ou de lieux de test, vous devez porter un masque FFP2. Conservez une distance d'au moins 1,5 mètre avec les autres personnes.

Voici ce que vous devez savoir concernant le test au coronavirus dans la **ville de Munich** :

- Les tests au coronavirus dans les cabinets médicaux sont possibles. Les personnes ayant des symptômes (signes extérieurs de maladie), tels que fièvre, toux, détresse respiratoire, peuvent se faire tester par leur médecin.

Les tests sont aussi possibles pour les personnes sans assurance maladie. Il faut, à l'avance et par téléphone, obtenir un rendez-vous. Puis vous pouvez aller au cabinet médical. N'oubliez pas le masque FFP2 et votre carte d'assurance maladie ! Vous pouvez trouver les cabinets médicaux sur internet sur „Arztsuche für Coronavirus-Test“. <https://dienste.kvb.de/arztsuche/app/suchergebnisse.htm?hashwert=a126d5d04b-692b87be6ccbe3b2717826&lat=48.1351253&lng=11.5819805&zeigeKarte=true>

- **Quand l'application Corona-Warn-App** montre un „risque élevé“ (erhöhtes Risiko), de couleur rouge, merci de demander par téléphone à votre médecin un rendez-vous pour un test.
- **La station de tests de la Ville de Munich**, située à Theresienwiese, propose un test au coronavirus, que vous pouvez faire en arrivant avec votre voiture, sans avoir besoin d'en descendre („Drive-through“). Pour la population de Munich, ces tests sont gratuits. Portez un masque FFP2 et prenez votre carte d'assurance maladie, si vous en avez une. N'allez à la station de tests qu'après vous être inscrits à l'avance. Vous vous inscrivez sur internet, avec votre adresse email personnelle et votre numéro de téléphone portable.  
[www.corona-testung.de](http://www.corona-testung.de)

- Le „**Service de garde Infections**“ se trouve également sur la Theresienwiese (Behördenhof, Matthias-Pschorr-Straße 4). Les patients peuvent s'y rendre sans rendez-vous. Ayez un masque FFP2 et votre carte d'assurance maladie, si vous en avez une.

Il est ouvert 7 jours sur 7 :

Lundi, mardi, jeudi de 18h à 21h

Mercredi et vendredi de 16h à 21h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 21h.

- **Les tests rapides** : Dans le cadre des tests dits « tests pour les citoyens », chaque personne a droit à un auto-test antigénique rapide gratuit, au moins une fois par semaine.

Ces tests rapides peuvent se faire dans les pharmacies et les centres privés de test prévus à cet effet.

Lisez ici où faire un test rapide :

[www.testen-muenchen.de/](http://www.testen-muenchen.de/)

### Règles en cas de résultat positif à un test

Si vous recevez un résultat positif à votre test, vous devez immédiatement vous isoler en quarantaine et faire un test PCR. Prenez pour cela un rendez-vous rapidement.

La quarantaine ne se termine que lorsqu'un résultat négatif à un test PCR peut être présenté. Si ce test est également positif, vous devez immédiatement en informer le Service de Santé.

Le Service de Santé de Munich peut être contacté au 089 233 96333,

email : [infektionsschutz.gsr@muenchen.de](mailto:infektionsschutz.gsr@muenchen.de)

En tant que cas-contact d'une personne infectée (KP1), vous devez rester 14 jours chez vous en quarantaine.

Afin de mettre fin à la quarantaine, vous devez présenter un résultat négatif à un test.



## Réglementation concernant les voyages

Si vous rentrez en Allemagne après un voyage dans une zone à haut risque, ou d'une zone avec des variants du virus, merci d'observer toutes les règles et les obligations correspondant à votre cas et détaillées ci-dessous.

Vous trouvez sur internet la liste des zones à haut risque. [www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges\\_Coronavirus/Risikogebiete\\_neu.html](http://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_Coronavirus/Risikogebiete_neu.html)

- Depuis le 1er août 2021, toutes les voyageurs à partir de 12 ans doivent être en mesure, lors de leur entrée en Allemagne, de présenter une preuve de test récente, sauf s'ils sont vaccinés ou rétablis. Jusqu'à présent, le test n'était obligatoire que pour l'entrée sur le territoire en avion. Maintenant, il est obligatoire aussi pour les trajets en train, en bus, en bateau et dans des moyens de transport personnels, y compris la voiture.
- Si vous revenez d'un voyage dans une zone à haut risque, vous devez, **avant votre entrée en Allemagne**, remplir un formulaire d'inscription (Einreiseanmeldung) sur internet. Vous recevez ensuite un document de confirmation (PDF). Vous pouvez remplir le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante : [www.einreiseanmeldung.de/#/register](http://www.einreiseanmeldung.de/#/register)
- De plus : si vous arrivez d'une zone à haut risque, vous devez rester pendant 5 jours en quarantaine. La quarantaine ne peut être levée que si, à la fin des 5 jours, vous pouvez présenter un test négatif récent.
- Même si vous êtes vaccinés ou rétablis, vous devez présenter un résultat récent de test et vous inscrire à l'entrée sur le territoire. Ce n'est qu'alors que la quarantaine de 5 jours se termine. Veuillez s'il vous plaît envoyer votre résultat de test par mail : [corona-einreisende.gsr@muenchen.de](mailto:corona-einreisende.gsr@muenchen.de)

- Si vous avez séjourné dans une **zone à haut risque ou dans une zone à forte incidence** du virus, veuillez envoyer votre résultat de test par mail à [corona-einreisende.gsr@muenchen.de](mailto:corona-einreisende.gsr@muenchen.de)
- Si vous revenez d'une **zone à variant du virus**, vous devez immédiatement rester en quarantaine chez vous pendant 14 jours. Il n'est pas possible d'écourter la durée de la quarantaine. Si vous revenez d'une **zone à variant du virus**, veuillez envoyer votre résultat de test par mail à [virusvarianten-gebiete.gsr@muenchen.de](mailto:virusvarianten-gebiete.gsr@muenchen.de).
- Dans certains cas, des exceptions à l'obligation de quarantaine peuvent être faites. Le Ministère Fédéral de la Santé donne sur ce point des informations dans plusieurs langues. [www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus-infos-reisende/merkblatt-dea.html](http://www.bundesgesundheitsministerium.de/coronavirus-infos-reisende/merkblatt-dea.html)

### „Trafic transfrontalier de petite ampleur“

Pour les personnes qui sont restées moins de 24 heures dans une zone à haut risque ou qui voyagent pour moins de 24 heures en Allemagne, l'obligation de quarantaine ne s'applique pas.

Cependant, toute personne qui dans les 10 jours précédant l'arrivée sur le territoire allemand s'est trouvée dans une zone à variants, doit respecter une quarantaine.

### Règlement pour les personnes entièrement vaccinées

Les personnes qui ont été entièrement vaccinées contre le coronavirus depuis au moins 15 jours, par un vaccin homologué par l'Union Européenne et qui disposent d'un carnet de vaccination en allemand, anglais ou français, sont libérés de l'obligation de la quarantaine après un séjour dans une zone à risque.

Cela vaut également pour les personnes qui peuvent prouver (test PCR positif) avoir été infectées ou malades du SARS-CoV-2 et qui ont totalement guéri. La validité du test PCR positif commence 28 jours après le jour du test et se termine 6 mois après le jour du test. Après cela, seule une injection de vaccin est nécessaire pour être considéré comme entièrement immunisé.

Cette exception ne vaut que si la personne en question n'a plus de symptômes qui fassent signe vers une infection au SARS-CoV-2, et à condition de toujours avoir son carnet de vaccination près de soi.

Ces exceptions, concernant les personnes vaccinées, ne sont pas valables si la personne vaccinée a séjourné dans une zone à variant du virus.

## Vaccination à Munich

Le vaccin n'est pas obligatoire et il est gratuit.

À Munich, il existe de nombreuses possibilités pour se faire vacciner : au centre de vaccination, lors des campagnes de vaccination, chez un·e médecin, pédiatre ou médecin du travail.

Veillez s'il vous plaît vous munir impérativement d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité pour la vaccination. Si vous en avez un, merci de vous munir également de votre carnet de vaccination jaune.

Dans le cas où vous auriez une maladie définie, veuillez s'il vous plaît apporter les documents du médecin si vous les avez.

Toute personne à partir de seize ans qui habite en Allemagne peut se faire vacciner avec les vaccins homologués.

Pour les vaccins BioNTech, Moderna et AstraZeneca, deux injections sont nécessaires ; celles-ci peuvent être réalisées au centre de vaccination ou lors des différentes campagnes de vaccination.

Vous devez cependant observer un délai après la première injection :

- **BioNTech** : 3 semaines,
- **Moderna** : 4 semaines,
- Vaccination croisée **AstraZeneca** avec un vaccin à ARN messenger : 4 semaines.

Pour la deuxième injection, vous devez vous munir d'un document attestant de la première injection (carnet de vaccination jaune ou attestation de vaccination).

Vous pouvez également vous faire vacciner à l'aide du Johnson & Johnson. Dans ce cas, vous n'aurez besoin que d'une injection. Le vaccin Johnson & Johnson n'est autorisé que pour les personnes âgées d'au moins 18 ans.

### Vaccination au sein du centre de vaccination.

Vous pouvez vous faire vacciner au centre de vaccination Riem du lundi au samedi de 9h à 17h45. C'est aussi possible sans rendez-vous et sans enregistrement au préalable dans le portail de vaccination.

Le processus est cependant plus rapide avec un enregistrement sur le portail de vaccination : <https://impfzentrum.bayern/citizen/>

Veillez vous faire aider lors de l'inscription par quelqu'un qui parle bien allemand.

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous par téléphone au numéro suivant : 089 90429 2222

### Vaccination à destination des familles au sein du centre de vaccination

Le centre de vaccination Riem propose quotidiennement, de 9h à 17h45, de vacciner les familles. Cette offre est destinée aux enfants et adolescent·e·s à partir de 12 ans et à leurs parents. Ils bénéficieront d'une consultation médicale complète. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous au préalable.

### Comment venir au centre de vaccination ?

Le centre de vaccination se trouve au parc des expositions de Munich, rue Paul-Henri-Spaak, dans la halle C3 (entrée nord – porte 17).

Vous pouvez vous y rendre de la manière suivante :

En voiture : autoroute A 94, sortie 5 « München-Riem », direction « Impfzentrum », continuer sur la rue Paul-Henri-Spaak jusqu'à l'entrée nord du parc des expositions (accès par la porte 17). Il y a assez de places de parking.

Avec les transports en commun : métro ligne U2 jusqu'à la station Messestadt West ou Messestadt Ost. De là, vous pouvez prendre le service de navettes gratuites de la MVG (ligne spéciale 99) jusqu'au centre de vaccination. Ce service est disponible tous les jours de 7h30 à 19h30. Les arrêts sont desservis toutes les 6 à 7 minutes. Vous trouverez de plus amples informations quant aux horaires sur internet : [www.mvg.de](http://www.mvg.de)

### Campagnes de vaccination dans toute la ville

Des campagnes de vaccination sont proposées partout dans la ville. La vaccination est gratuite et vous n'avez pas besoin de rendez-vous. Nous vous encourageons à venir. Toute personne à partir de seize ans, qui habite en Allemagne, peut être vaccinée.

Veillez vous munir impérativement d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Tous les vaccins homologués sont prévus. Après la vaccination, vous recevrez une attestation de vaccination avec un QR-code vous permettant d'avoir le pass sanitaire sur votre smartphone.

Vous trouverez tous les rendez-vous et les lieux de vaccination au lien suivant : [www.muenchen.de/rathaus/Stadtverwaltung/Referat-fuer-Gesundheit-und-Umwelt/Infektionsschutz/Neuartiges\\_Coronavirus.html#Termine](http://www.muenchen.de/rathaus/Stadtverwaltung/Referat-fuer-Gesundheit-und-Umwelt/Infektionsschutz/Neuartiges_Coronavirus.html#Termine)

## Certificat de vaccination dématérialisé

Le centre de vaccination de Munich délivre un certificat de vaccination dématérialisé immédiatement après la vaccination. Ce certificat est imprimé sous forme de QR-code au centre de vaccination puis vous est remis.

Le QR-code est enregistré sur votre téléphone dans l'application Corona-Warn ou CovPass.

Les personnes qui ont déjà été intégralement vaccinées au centre de vaccination peuvent télécharger leur certificat dématérialisé sur leur compte dans le centre de vaccination bavarois puis enregistrer le QR-code avec l'application Corona-Warn ou CovPass.

Autrement, les personnes intégralement vaccinées reçoivent leur certificat de vaccination dématérialisé aussi dans les pharmacies. Il vous est remis gratuitement contre présentation du carnet de vaccination jaune ou de l'attestation de vaccination émise par le centre de vaccination.

La page internet des pharmacies donne la liste des pharmacies qui délivrent le certificat de vaccination dématérialisé.

En plus du certificat de vaccination ou de l'attestation de vaccination du centre de vaccination, le carnet classique jaune est bien entendu toujours valable comme preuve de vaccination contre le Corona.

Plus d'informations sur internet :  
[digitaler-impfnachweis-app.de](https://digitaler-impfnachweis-app.de)

## Informations fédérales concernant la vaccination

Vous trouverez des informations actuelles concernant le vaccin à ARN messenger contre le COVID-19 auprès de l'Institut Robert-Koch (RKI), et ce en de nombreuses langues.

[www.rki.de/DE/Content/Infekt/Impfen/Materialien/COVID-19-Aufklaerungsbogen-Tab.html](https://www.rki.de/DE/Content/Infekt/Impfen/Materialien/COVID-19-Aufklaerungsbogen-Tab.html)

Le Ministère de la Santé et du Soins vous tient informés de la stratégie vaccinale dans l'Etat de Bavière.  
[www.stmgp.bayern.de/coronavirus/haeufig-gestellte-fragen/#Schnellsuche](https://www.stmgp.bayern.de/coronavirus/haeufig-gestellte-fragen/#Schnellsuche)

La Déléguée du Gouvernement fédéral à la migration, aux réfugiés et à l'intégration vous tient informés concernant le coronavirus et la vaccination dans 22 langues.

[www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/staatsministerin/corona](https://www.integrationsbeauftragte.de/ib-de/staatsministerin/corona)

L'application „aidminutes.rescue (COVID-19)“ propose une médiation linguistique numérique, dans plus de 35 langues.

L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et sur Google Play.

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.aidminutes.rescue.covid19>

<https://apps.apple.com/de/app/aidminutes-rescue-covid-19/id1507581865>



# Informations et aides

## Informations concernant le coronavirus

### Le Service de Santé de la Ville de Munich (Gesundheitsamt München)

Informations en ligne en plusieurs langues :  
[muenchen.de/corona](https://muenchen.de/corona)

### Corona-Hotline de la Villa de Munich (Servicehotline Corona)

Informations données au téléphone : 089 23396333

### COVID Alliance, informations multilingues en ligne

Informations concernant le coronavirus, avec des documents à télécharger et des guides pratiques pour les smartphones, en plus de 30 langues  
[www.COVID-Information.org](https://www.COVID-Information.org)

### Centre Ethno-Médical (Ethno-Medizinisches Zentrum e.V.)

Informations utiles et astuces contre le stress dans la famille pendant la vie quotidienne durant la crise du COVID, en 26 langues :  
<https://mimi-gegen-gewalt.info-data.info/>

### La Centrale fédérale pour l'Éducation sanitaire (BZgA)

Informations concernant le coronavirus et la maladie COVID-19 dans plusieurs langues. Site Web :  
[infektionsschutz.de/coronavirus/materialienmedien/informationen-in-anderen-sprachen.html](https://infektionsschutz.de/coronavirus/materialienmedien/informationen-in-anderen-sprachen.html)

## Être aidé

### Service de crise psychiatrique (Krisendienst Psychiatrie Oberbayern)

Aide pour les personnes ayant des troubles mentaux, et pour leurs proches. Tarif maximal de 0,60 euro par appel. 24h/24. 0180 6553000

### Clinique Isar-Amper, Munich-Est (Isar-Amper-Klinikum, Klinikum München Ost)

Pour les personnes ayant besoin d'une clinique psychiatrique. Rendez-vous téléphonique au 089 45620. Site web : [kbo-iak.de/index.php?fs=0](https://kbo-iak.de/index.php?fs=0)

### Accompagnement par téléphone (Telefonseelsorge)

Soucis, problèmes ou pensées suicidaires ? Les personnes du Telefonseelsorge sont là pour vous écouter. Numéro de tél. 0800 1110111 ou 0800 1110222.

Vous pouvez aussi envoyer un email ou utiliser un chat. Enregistrez-vous sur internet :

[online.telefonseelsorge.de](https://online.telefonseelsorge.de)

Information pour un accompagnement en d'autres langues : [telefonseelsorge.de/international-helplines/](https://telefonseelsorge.de/international-helplines/)

### Münchner Insel (île munichoise)

Conseils de crise et de vie, par téléphone, en anglais et en allemand, également anonymes. À partir de la mi-janvier 2021, la consultation vidéo sera possible. En cas d'urgence, il est possible d'avoir un rendez-vous sur place, après inscription préalable au 089 220041 ou au 089 21021848.

### Téléphone d'aide pour les violences contre les femmes (Hilfetelefon für Frauen)

Aide pour les femmes en cas de violences. Les conseillères aident aussi à trouver un foyer pour femmes (Frauenhaus). Consultations anonymes et gratuites en 17 langues. Disponible 24h/24. Tél. 08000 116 016.

Site Web : [hilfetelefon.de/das-hilfetelefon.html](https://hilfetelefon.de/das-hilfetelefon.html)

### Centre d'aide en cas de trauma, Munich (Trauma Hilfe Zentrum München e.V.)

Aide en cas d'événement douloureux. Des cours permettent d'apprendre à vivre avec un événement douloureux. Inscription sur internet :

[thzm.de/ressourcenorientierte-stabilisierungsgruppen/](https://thzm.de/ressourcenorientierte-stabilisierungsgruppen/)

### Refugio München

Aide pour les enfants, les adolescents et les adultes qui ont dû fuir leur pays d'origine. Offres : psychothérapie, accompagnement pour les démarches de demande d'asile, organisation de cours de langue. Soutien à la recherche de travail, de formation ou de logement : [www.refugio-muenchen.de](https://www.refugio-muenchen.de)

### Service psychologique de Caritas pour les étrangers (Caritas München)

Conseil gratuit et en langue maternelle pour les migrants d'Italie, Grèce, Espagne, Portugal, Amérique latine, Croatie, Serbie, Bosnie, Russie et Turquie. Questions concernant l'éducation, la vie en couple, la séparation et le divorce. Consultation téléphonique ou en ligne.

Tél. 089 2311490. Email : [pds@caritasmuenchen.de](mailto:pds@caritasmuenchen.de)

### **Service psychologique de l'AWO (AWO München)**

Conseils gratuits par des psychothérapeutes en bosniaque, croate, serbe, et en turc. Sont proposées des consultations individuelles et de groupe sur les questions de l'éducation, du mariage, de la famille et pour les situations familiales de crise. Informations sur les offres et sur les brochures en plusieurs langues par mail :

[psych.migration@awo-muenchen.de](mailto:psych.migration@awo-muenchen.de)

Site web : [awo-muenchen.de/migration/](http://awo-muenchen.de/migration/)

[psychologischer-dienst](http://psychologischer-dienst)

### **Donna Mobile**

Conseils aux femmes, familles, enfants et jeunes gens concernant la santé et le travail des migrants (également par téléphone):

- Consultations pédagogiques et sociales en allemand et en turc.
- Consultations psychologiques, par exemples en thérapie individuelle, de couple ou familiale, en allemand, polonais, hongrois, russe, espagnol, grec, bulgare, italien et anglais.
- Consultation médicale en allemand et en turc.

Tél. 089 505005. Site web : [donnamobile.org](http://donnamobile.org)

### **Médecins du monde – open.med (Ärzte der Welt e.V.)**

Aide médicale et conseils sociaux pour les personnes sans assurance maladie. Prise de rendez-vous entre 09h30–17h00.

Tél. 0177 5116965.

Site Web : [aerztederwelt.org/wem-wir-beistehen/hilfe-fuer-patientinnen](http://aerztederwelt.org/wem-wir-beistehen/hilfe-fuer-patientinnen)

Adresses :

- Dachauer Str. 161, 80636 München.
- Bus d'intervention (Behandlungsbuss) dans la gare centrale (Hauptbahnhof), entrée Nord, Arnulfstr. 1-3., 80335 München.
- Bayernkaserne, Haus 12, Heidemannstr. 50., 80939 München.

### **Service médical de Malteser pour les personnes sans assurance maladie (Malteser Hilfsdienst)**

Les personnes sans assurance maladie peuvent avoir ici une prise en charge par un médecin ou du personnel médical. Par exemple en cas d'urgences, de blessures, de grossesse. Il y a des pédiatres, des dentistes, des médecins généralistes et un temps dédié aux femmes.

Merci de prendre rendez-vous au 089 43608411.

Adresse : Streitfeldstr. 1, 81673 München

Site Web : [malteser.de/fileadmin/Files\\_sites/Fachbereiche/Migranten-Medizin/Downloads/Flyer MMM.pdf](http://malteser.de/fileadmin/Files_sites/Fachbereiche/Migranten-Medizin/Downloads/Flyer MMM.pdf)

### **Refugee Stairway Center/Centre pour les réfugiés de la Diaconie (Diakonie München)**

Aide pour pouvoir profiter des offres concernant l'intégration, par exemple aide aux échanges avec les services spécialisés, les structures d'accueil et les foyers. Prise de rendez-vous au 089 1269915102  
Email : [rsc@im-muenchen.de](mailto:rsc@im-muenchen.de)

### **Ambulance pour migrants de la clinique psychiatrique et psychologique de l'université de Munich (LMU Migrationsambulanz)**

Aide pour les personnes issues de l'immigration en cas de problèmes ou maladies mentales et psychiatriques. La consultation est possible en plusieurs langues. Sont pris en charge :

- Dépressions, manies, psychoses
- Stress post-traumatique
- Troubles de l'adaptation et troubles de l'anxiété
- Addictions

Prise de rendez-vous au 089 440053307

Email :

[Migrationsambulanz.LMU@med.uni-muenchen.de](mailto:Migrationsambulanz.LMU@med.uni-muenchen.de)

Adresse : Nussbaumstr. 7, 80336 München

### **IN VIA KOFIZA**

Offres, activités, événements et soutien dans les démarches avec l'administration. Destiné aux femmes immigrées de plus de 18 ans, originaires d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique latine.

Tél. 089 5488895 0

Email : [kofiza@invia-muenchen.de](mailto:kofiza@invia-muenchen.de)

### **Service social pour femmes catholiques (Sozialdienst katholischer Frauen)**

Soutien et conseils pour les femmes en situation d'urgence, conseils aux femmes enceintes mineures, aux jeunes familles, organisation de foyers femmes-enfants (Mutter-Kind-Häuser) et de logements pour les femmes sans-abri.

Tél. 089 55981 0

Site web : [skf-muenchen.de/](http://skf-muenchen.de/)

### **Association catholique pour le bien-être des hommes (KMFV e.V.)**

Aide et conseils personnels aux personnes sans-abri, en cas d'addiction, de délinquance et de chômage.

Site web : [kmfv.de/einrichtungen-und-dienste/einrichtungssuche/index.html](http://kmfv.de/einrichtungen-und-dienste/einrichtungssuche/index.html)

### **DIE ARCHE – Conseils aux personnes suicidaires**

Conseils pour les adolescents et les adultes qui ne supportent plus la vie, qui ne veulent plus vivre. Les conseillers et conseillères de l'ARCHE aident les personnes qui ont des pensées suicidaires ainsi que leurs proches. Prise de rendez-vous au 089 334041

Site web : [die-arche.de/](http://die-arche.de/)

## Lettres et informations de la Ville de Munich

### Consultation téléphonique pour les addictions (Suchthotline)

Conseils en cas d'addiction, par exemple addiction à l'alcool (alcoolisme). Pour les personnes concernées et aussi leurs proches. En allemand, anglais, français, espagnol et italien. Consultations par téléphone ou par email.

Tél. 089 282822 Email : [kontakt@suchthotline.info](mailto:kontakt@suchthotline.info),  
Site web : [suchthotline.info](http://suchthotline.info)

### BZgA – consultations téléphoniques pour la santé mentale

Consultations gratuites en cas de troubles mentaux. Du lundi au jeudi, de 10h00 à 22h00. Du vendredi au dimanche, de 10h00 à 18h00.

Tél. 0800 2322783 Site web :  
[infektionsschutz.de/coronavirus/psychische-gesundheit.html](http://infektionsschutz.de/coronavirus/psychische-gesundheit.html)

### Pour les personnes malades et infectées

Vous avez été testé positif au nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) par le biais d'un test PCR, ou vous avez la maladie respiratoire COVID-19 ?

Voici une lettre de la Ville de Munich qui s'adresse à vous.

Dispositions générales, notice informative et fiche de collecte de données.

[www.mimi.bayern/index.php/muenchen-corona-alltag#flyout1](http://www.mimi.bayern/index.php/muenchen-corona-alltag#flyout1)

### Pour les personnes qui ont été en contact rapproché avec les infectés et les malades

Vous êtes un cas-contact ou un membre de la famille d'un infecté (Coronavirus SARS-CoV-2) ou d'un malade (COVID-19) ?

Voici une lettre de la Ville de Munich qui s'adresse à vous.

Dispositions générales, notice informative et fiche de collecte de données.

[www.mimi.bayern/index.php/muenchen-corona-alltag#flyout2](http://www.mimi.bayern/index.php/muenchen-corona-alltag#flyout2)

## Impressum

### Herausgeber\*in:

Ethno-Medizinisches Zentrum e. V.  
MiMi Zentrum für Integration in Bayern  
80337 München  
E-Mail: [bayern@mimi.eu](mailto:bayern@mimi.eu)

im Auftrag von:

Landeshauptstadt München  
Gesundheitsreferat  
80335 München  
E-Mail: [gvo4.rgu@muenchen.de](mailto:gvo4.rgu@muenchen.de)

Stand: 06.09.2021 | Version 014

Layout: eindruck.net, 30175 Hannover

Titelbild: [peterschreiber.media/stock.adobe.com](https://peterschreiber.media/stock.adobe.com)

Online: [muenchen.corona-mehrsprachig.de](https://muenchen.corona-mehrsprachig.de)

Sprachen: Verfügbar in verschiedenen Sprachen

URL-Verweise: Für Inhalte externer Seiten, auf die hier verwiesen wird, ist der jeweilige Anbieter verantwortlich.

Quellen: Gesundheitsreferat der Landeshauptstadt München, Bayerisches Staatsministerium für Gesundheit und Pflege, BMG, RKI, BZgA, KVB, StMUK, StMI, StMAS, StMWI, Covid Alliance

Übersetzungen: Dolmetscherdienst  
Ethno-Medizinisches Zentrum e. V.

### Presseanfragen:

Pressestelle Gesundheitsreferat München  
[presse.gsr@muenchen.de](mailto:presse.gsr@muenchen.de)

Anfragen MiMi Bayern  
[bayern@mimi.eu](mailto:bayern@mimi.eu)  
[www.mimi.bayern](http://www.mimi.bayern)

V.i.S.d.P.: Ethno-Medizinisches Zentrum e. V.



Landeshauptstadt  
München

Unterstützt von:

